

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 4 – 10/07/2020

Lieu : Salle du conseil		Heure : 18h30	
Rédacteur(s) : Justine Falzon / Sonia Bourdelin		Date de rédaction : 17/07/2020	
Objet :		Conseil municipal du 10/07/2020 – Elections sénatoriales	
Statut du document :		AV (AV : à valider, VA : validé, SV : sans validation, DIFF : diffusé)	
Participants : 12 + 1 pouvoir		12 présents	
Nom Prénom	Fonctions	Présent	Commentaire
Cyrille VALLON	MAIRE	O	
Dominique ARDOUVIN	1 ^{er} Adjoint	O	
Myriam SEILER	2 ^{ème} Adjoint	O	
Ludwig BLANC	3 ^{ème} Adjoint		Absent
Danielle BARNIER	4 ^{ème} Adjoint	O	Secrétaire de séance
Sonia BOURDELIN	Conseillère	O	
Sébastien BRUNET	Conseiller	O	
Alain CHAMBON	Conseiller		Pouvoir à Danielle BARNIER
Tomás DE LA GUARDIA	Conseiller	O	
Pascale DESBRUN	Conseillère	O	
Isabelle GUÉRIN	Conseillère		absente
Brice LIOTARD	Conseiller	O	
François LIOTARD	Conseiller	O	
Rémi NOHARET	Conseiller	O	
Stéphanie PONCE	Conseillère	O	

1 : ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTION DES SENATEURS

En application des articles L283 à 290-1 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Chabrillan, en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

M. le Maire indique que conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Le nombre de sièges pour le département de la Drôme est de 3, les élections se dérouleront le 27 septembre 2020.

Monsieur le Maire rappelle ensuite qu'en l'application de l'article R133 du code électoral, le bureau est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir M ARDOUVIN Dominique et M LIOTARD François, M NOHARET Rémi et Mme PONCE Stéphanie.

Elections des délégués :

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 7

Noms et prénoms des candidats, nombre de suffrages obtenus

- M. VALLON Cyrille (13) treize voix
- Mme SEILER Myriam (13) treize voix
- M DE LA GUARDIA Tomas (13) treize voix

Proclamation de l'élection des délégués :

- M. VALLON Cyrille (13) treize voix
- Mme SEILER Myriam (13) treize voix
- M DE LA GUARDIA Tomas (13) treize voix

Déclarent accepter le mandat.

Election des suppléants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 7

Noms et prénoms des candidats, nombre de suffrages obtenus

- M. LIOTARD Brice (13) treize voix
- M NOHARET Rémi (13) treize voix
- Mme DESBRUN Pascale (13) treize voix

Proclamation de l'élection des délégués :

- M. LIOTARD Brice (13) treize voix
- M NOHARET Rémi (13) treize voix
- Mme DESBRUN Pascale (13) treize voix

Déclarent accepter le mandat.

Prochain conseil municipal le 4 août à 20h30

Séance levée à 19h10